

N° 123



Le Courrier de Luzancy

Automne Hiver 2023



Un hiver riche en émotions !

Sommaire

Edito du maire	P.3	Cinéma	P.31
Conseils municipaux	P.7-P.8	Sortir en Brie	P.31
Concert Banc Public	P.9	Actu santé	P.32
Cérémonie 11 novembre	P.10	Assistantes Maternelles	P.33
Les oiseaux des carrières	P.10-P.11	Etat Civil	P.33
Colis de Noël de nos aînés	P.12-P.13	Renseignements et adresses utiles	P34-35
Concours décorations Noël	P.14	Publicités	P36
Décorations mairie Noël	P.14-P.15		
Père Noël à l'école et en mairie	P.15-P.16	Le journal est en ligne sur notre site internet : https://luzancy.fr	
Loto	P.17		
Cérémonie des vœux du maire	P.18-P.19		
Hommage Mme Merville	P.19		
Recettes	P.20-P.21		
Jeux	P.16 –P17		
A vos agendas	P.24-P.25		
Bibliothèque	P.26		
Notre boucle de la marne	P.26		
Panneau Pocket	P.27		
Cession de bois	P.28		
Inscriptions en maternelle	P.29		
Calendrier collecte	P.29		
Déchèterie	P.30		



Edito du Maire



Chères Luzancéennes, Chers Luzancéens,

Alors que nous sommes déjà bien installés dans cette nouvelle année, je tenais à vous parler des projets en cours et des prochaines étapes pour notre commune.

La sécurité et les questions environnementales sont nos priorités.

Nous souhaitons mettre en place la vidéo protection sur la commune, et lancer un programme de rénovation de nos bâtiments, car trop énergivores. Il reste beaucoup à faire avant de concrétiser ces projets, qui sont étroitement liés à l'obtention des subventions.

Ce n'est plus à démontrer, tous les gestes de tri sont source de bénéfices environnementaux. En 2023 et suite à un partenariat avec la société Greenfield, tous les papiers usagés de l'école et de la Mairie ont été rachetés pour servir de matière première à l'industrie papetière, les fonds récoltés servant pour financer des achats pour l'école. Dès le printemps c'est un composteur collectif qui sera installé sur la place de Bercheny.

Comme j'ai pu le dire lors des vœux du 27 janvier dernier, le travail qui est fait par une équipe municipale, par l'ensemble des agents, par les bénévoles également n'est bénéfique et n'a de sens qu'avec l'adhésion des administrés. Le village nous appartient à toutes et tous, petits et grands, c'est donc à chacun de respecter les espaces publics, les règles de sécurité routière en réduisant la vitesse et en respectant les zones de stationnement.

Je tiens à remercier tous nos agents ainsi que les élus pour leur travail et leur engagement au quotidien.

Je souhaite remercier également tous les habitants qui participent activement à la vie de notre commune, que ce soit à travers les associations, les actions bénévoles. Votre engagement est un pilier essentiel de notre vivre ensemble et je ne peux que vous encourager à continuer dans cette voie. Et encourager ceux qui le souhaitent à nous rejoindre.

Procès-verbal Conseil Municipal

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2023

Le dix-sept novembre deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Luzancy, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Joëlle CANINI, Maire,

Présents :

Adjoints : M. Derrien Nicolas, Mme Hérault Laurence,
M. Beauvois Jocelyn, Mme Giraud Vicky,
Conseillers : Mme Kaluzny Ludivine, M. Davoust Éric,
M. Couderc Jérémy, Mme Plouin Angélique, M. Urbain Patrice,
Mme Koutouan Armande, M. Vuillemin Philippe,
M. Fickinger Romain.
formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé :

Mme Morel Camy donne pouvoir à Mme Giraud Vicky
Mme Quentin Fanny

Secrétaire de séance : Mme Giraud Vicky

Quorum :

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13

Ordre du jour : Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité, Convention viabilité hivernale, Acquisition de parcelles de terrain -annule et remplace la délibération du 21/11/2022, Redevance d'occupation du domaine public routier correspondant aux infrastructures de télécommunication - ORANGE

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 20 octobre 2023

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le Procès-Verbal de la séance du 20 octobre 2023.

Délibération n° S8/1-2023 : Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité

En novembre 2022, la commune a délibéré pour créer un emploi non permanent de deux heures par semaine pour accroissement temporaire d'activité compléter l'équipe du secrétariat. Une personne a été recrutée dans ce cadre et son contrat a été renouvelée une fois.

La Mairie a cependant la nécessité de recruter à nouveau dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, notamment pour effectuer l'archivage des documents de la Mairie et pour aider à gérer les activités du secrétariat concernant la gestion de la population. La charge de travail est évaluée à 4 heures hebdomadaires.

En ce qui concerne l'archivage de la Mairie, Madame le Maire précise que nous avons demandé un devis au Centre de Gestion : le besoin a été estimé à 200 heures de travail pour un montant de 53 € HT de l'heure.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création de cet emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité.

Procès-verbal Conseil Municipal

Délibération n° S8/2-2023 : Convention viabilité hivernale

La commune a effectué des démarches auprès du Département de Seine et Marne pour bénéficier d'une convention viabilité hivernale pour traiter le réseau de la RD 70a desservant le hameau de Vauharlin qui n'est pas un axe prioritaire pour le Département : la commune s'engage à déneiger la RD 70a desservant le hameau de Vauharlin et en contrepartie, le Département fait une dotation à la commune de Luzancy de 900 kg de sel de déneigement par an.

Pour être mise en place, la convention doit être approuvée par le Conseil Municipal, signée par le Maire, puis approuvée par le Comité Directeur de Département.

Le Département s'est engagé à mettre à disposition de la commune le sel de déneigement pour la saison hivernale 2023/2024 dès approbation de la convention par le Conseil Municipal, même si le Comité Directeur n'a pas l'occasion de se réunir rapidement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention de viabilité hivernale et autorise Madame le Maire à la signer.

Délibération n° S8/3-2023 : Acquisition de parcelles de terrain -annule et remplace la délibération du 21/11/2022

Lors de la procédure de cession auprès du notaire, nous nous sommes rendus compte d'une erreur de frappe sur les chiffres d'un numéro de parcelle dans les visas de la délibération du 11 novembre 2023. La préfecture nous recommande, de prendre une nouvelle délibération « annule et remplace » pour assurer la sécurité juridique de la transaction car la délibération a été signée par le précédent Maire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'acquisition d'une parcelle rue des jardinets, cadastrée B 1046 pour 20 m² pour un montant de 100 € (cent euros) et l'acquisition d'une parcelle rue Bellevue à Courtaron cadastrée ZB 120 pour 40 m² pour un montant de 100 € (cent euros),

Les frais de notaire ainsi que tout autre frais nécessaire à la réalisation de ces acquisitions seront à la charge de la commune.

Délibération n° S8/4-2023 : Redevance d'occupation du domaine public routier correspondant aux infrastructures de télécommunication - ORANGE

Les communes perçoivent une redevance d'occupation du domaine public car elles autorisent des sociétés comme Enedis, Grdf, Orange à occuper le domaine public pour exploiter leurs ouvrages. La redevance est due chaque année en fonction de la longueur des artères occupées (aériennes ou souterraines). La commune de Luzancy perçoit annuellement des redevances de la part de GRDF et d'ENEDIS. Des délibérations générales ont été prises pour que les sommes dues chaque année puissent être demandées sans délibérer à chaque fois.

En ce qui concerne la redevance due au titre des ouvrages de communication électronique (ORANGE), la commune de Luzancy délibérait annuellement et il n'y a pas eu de délibération et donc de paiement de la redevance par ORANGE depuis de nombreuses années. Nous pouvons demander une régularisation rétroactive des redevances sur une période maximum de 5 ans, soit depuis 2019, pour un montant total de 3 725.54 €

Le conseil Municipal à l'unanimité décide de demander le paiement des redevances pour les années 2019 et 2023 et la demande de redevance sera effectuée au montant maximum chaque année avec revalorisation annuelle des montants.

Clôture de la séance à 20 heures et seize minutes

Le présent procès-verbal est arrêté par les membres du Conseil Municipal présents et représentés le 19 janvier deux mille vingt-quatre.

Le Secrétaire de séance
Vicky GIIRAUD

Le Maire
Joëlle CANINI

Procès-verbal Conseil Municipal

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2024

Le dix-neuf janvier deux mille vingt-quatre à vingt heures et cinq minutes, le Conseil Municipal de la commune de Luzancy, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Joëlle CANINI, Maire,

Présents :

Adjoints : M. Derrien Nicolas, Mme Hérault Laurence,
M. Beauvois Jocelyn, Mme Giraud Vicky,
Conseillers : Mme Kaluzny Ludivine, M. Davoust Éric,
M. Couderc Jérémy, Mme Plouin Angélique, M. Urbain Patrice,
Mme Koutouan Armande, M. Vuillemin Philippe, Mme Morel Camy
formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé :

M. Fickinger Romain donne pouvoir à M. Beauvois Jocelyn
Mme Quentin Fanny

Secrétaire de séance : Mme Giraud Vicky

Quorum :

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Ordre du jour : Cession de bois de chauffage, Mandatement du Centre de Gestion pour l'assurance risque statutaire, Régularisation d'une imputation, Convention relative aux modalités d'intervention et aux dispositions financières entre la CACBP et la commune de Luzancy pour l'achat d'autotests et de capteurs, Convention d'adhésion au Groupement d'Intérêt Public ID 77, Convention unique annexe 2024 du CDG77 pour les missions optionnelles, Projet de programme local de l'habitat, Modification statutaire de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie, Convention entre le SMI-TOM du Nord Seine et Marne et la commune de Luzancy pour la mise en place d'une plateforme de compostage collectif, Convention de répartition des frais de fonctionnement des écoles de Reuil en Brie et de Luzancy.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 17 novembre 2023

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le Procès-Verbal de la séance du 17 novembre 2023.

Délibération n° S1/1-2024 : Cession de bois de chauffage

La commune a procédé à des coupes de bois en 2022 et 2023 et souhaite libérer les espaces de stockage. Il est donc proposé de procéder à la cession de ce bois aux administrés de la commune.

Madame le Maire propose une cession de bois de chauffage aux tarifs suivants : bois coupé en 1 mètre au prix de 25 € le stère, non livré, bois coupé en 50 cm au prix de 40 € le stère, non livré. Cette cession est réservée aux habitants de la commune à l'exclusion des propriétaires de bois sur la commune. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

A la suite, il est décidé de constituer un groupe de travail pour gérer cette cession.

Procès-verbal Conseil Municipal

Délibération n° S1/2-2024 : Assurance risque statutaire

Madame le Maire reprend l'historique de la collectivité pour l'assurance statutaire des agents. Actuellement la commune est assurée par Groupama pour l'assurance de la collectivité et pour l'assurance statutaire. Les véhicules sont assurés chez Thelem

Madame le Maire expose que le Centre de Gestion de Seine et Marne propose aux communes de souscrire un contrat d'assurance statutaire en mutualisant les risque et en en s'occupant du marché et de l'appel d'offre. Il s'agit d'un contrat groupe avec tarif préférentiel. Participer au marché n'oblige pas la commune à contracter avec l'assureur qui sera retenu. Le marché devrait être lancé début 2024 pour une prise d'effet du contrat d'assurance statutaire au 01/01/25 pour une durée de 6 ans.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de mandater le Centre de Gestion pour qu'il lance le marché au nom de la commune.

Délibération n° S1/3-2024 : Régularisation d'une imputation

La perception nous demande de régulariser un compte d'investissement (2033) sur lequel une écriture comptable de 160.14 € a été passée par erreur en 2019, au lieu d'être passée en dépense de fonctionnement (publication d'une délibération).

Il faut prendre une délibération pour autoriser le comptable public à corriger l'erreur d'imputation du compte 2033 en passant l'écriture suivante : Crédit du compte 2033 et débit du compte 1068 pour un montant de 160.14 €. Il s'agit d'une opération qui n'entraîne aucune écriture de régularisation de la part de la commune.

La demande de la perception est approuvée à l'unanimité.

Délibération n° S1/4-2024 : Convention relative aux modalités d'intervention et aux dispositions financières entre la CACBP et la commune de Luzancy pour l'achat d'autotests et de capteurs

Au moment du Covid, la commune a commandé 4 capteurs CO2 et 20 autotests. En juin 2022 puis relance de juillet 2023 la CACBP nous a demandé d'approuver une convention pour permettre la facturation de ces produits. Ces demandes ayant été faites sur l'ancienne adresse mail de la commune, elles ne nous ont pas été délivrées.

Les factures pour ces commandes ne pourront être mandatées qu'après délibération approuvant la convention. Le conseil municipal approuve la convention à l'unanimité.

Délibération n° S1/5-2024 : Convention d'adhésion au Groupement d'Intérêt Public ID 77

Madame le Maire présente le G.I.P. ID77 qui regroupe le Département de Seine-et-Marne et six organismes associés : Act'Art, Aménagement 77, CAUE77, Initiatives 77, Seine-et-Marne Attractivité et Seine-et-Marne Environnement.

Il met à la disposition des collectivités locales de Seine-et-Marne et de leurs regroupements, leurs compétences et savoir-faire, et les accompagne dans le montage de leurs projets dans les domaines suivants : aménagement/urbanisme, environnement, équipements et espaces publics, mobilités, culture et patrimoine, insertion sociale, eau/assainissement, tourisme et solidarités.

L'adhésion est gratuite actuellement

Monsieur Derrien fait une présentation du site d'ID 77.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion au GIP 77 et approuve la convention d'adhésion. Mme Joëlle Canini et M. Nicolas Derrien sont désignés représentants de la commune à l'assemblée générale du GIP ID 77.

Délibération n° S1/6-2024 : Convention unique annelle 2024 du CDG77 pour les missions optionnelles

Madame le Maire explique l'intérêt de cette convention et notamment certaines de ses options : gestion de l'avancement des agents (grades et échelon) , relevé de carrière des agents...

La commune ne paye que les prestations qu'elle demande.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'adhérer à la convention unique pour l'année 2024 relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention et ses éventuels avenants.

Procès-verbal Conseil Municipal

Délibération n° S1/7-2024 : Projet de programme local de l'habitat

Madame le Maire explique l'objet de ce projet et M. Derrien présente les différentes fiches et tableaux d'information.

L'élaboration d'un PLH est obligatoire pour les communautés d'agglomération de plus de 30 000 habitants comprenant une commune de plus de 10 000 habitants ce qui est le cas de la CACBP.

Il définit pour une durée de 6 ans les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer la performance énergétique.

La Communauté d'Agglomération, par délibération 2020-149 du 25 juin 2020 a prescrit l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) pour le territoire intercommunal.

La procédure de PLH prévoit de solliciter l'avis des communes membres de la CA Coulommiers Pays de Brie et de soumettre le projet de Programme Local de l'Habitat 2024-2029 aux communes membres qui doivent délibérer dans un délai de deux mois.

Le conseil municipal émet un avis favorable au Programme Local de l'Habitat élaboré par la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie à 9 voix pour et 5 abstentions (M. Beauvois Jocelyne, Pouvoir de M. Fickinger Romain, M. Davoust Eric, M. Urbain Patrice, Mme Kaluzny Ludivine),

Délibération n° S1/8-2024 : Modification statutaire de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie

La CACBP a engagé par délibération du 7 décembre 2023 une modification de ses statuts pour prendre une compétence relative à la santé publique et à l'accès aux soins.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de la CACBP suivante :

5.3.4 En matière de santé

La Communauté d'agglomération est compétente en matière de santé pour :

- Construction, Entretien et gestion d'une maison médicale à la Ferté Sous Jouarre
- Construction, gestion et entretien d'une maison de santé pluriprofessionnelle et universitaire à Coulommiers
- Participation à des investissements communaux permettant l'accueil d'une offre de soins itinérante et de proximité en lien avec la maison pluriprofessionnelle universitaire à Coulommiers
- Participation aux frais de fonctionnement des cabines de télémédecine installées par le Département

Délibération n° S1/9-2024 : Convention entre le SMITOM du Nord Seine et Marne et la commune de Luzancy pour la mise en place d'une plateforme de compostage collectif

Mme Kaluzny explique le projet de convention aux élus et Mr Derrien donne plusieurs exemples.

Les élus de la commune de Luzancy souhaitent répondre à la réglementation de tri et de valorisation des biodéchets et proposer aux administrés une solution locale de valorisation,

La convention est approuvée à 13 voix pour et une abstention (M. Patrice Urbain). Mme Ludivine Kaluzny est désignée référent en charge du suivi.

Délibération n° S1/10-2024 : Convention de répartition des frais de fonctionnement des écoles de Reuil en Brie et de Luzancy

Le projet de convention est présenté sur écran aux conseillers.

Madame le Maire récapitule les différentes étapes de la rédaction de la convention. Elle rappelle que la perception n'acceptera pas le paiement des titres et mandats pour les frais de fonctionnement de l'école sans présentation d'une convention signée.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention.

Clôture de la séance à vingt et une heures et trente minutes

Le présent procès-verbal est arrêté par les membres du Conseil Municipal présents et représentés le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

La Secrétaire de séance
Vicky GIRAUD

Le Maire
Joëlle CANINI

Concert Banc Public 5 Novembre 2023

« Mado m'a dit
Ne venez pas mardi
Car il y a mon mari
Qui revient mercredi
Venez donc vendredi
Mais alors moi je dis
Je viendrai si ça m'dit dimanche.... »



C'est avec cette chanson truculente de Bobby Lapointe que le groupe Banc Public a débuté son concert du dimanche 5 novembre 2023, concert organisé par le Foyer Rural de Luzancy.

Pendant plus de deux heures la bande de joyeux copains, invités par le Foyer Rural, a enchaîné, pour le plus grand plaisir de la centaine de spectateurs présents, les titres de Georges Brassens et de son copain Bobby Lapointe.



Ce groupe est né il y a plus de vingt ans et a écumé les salles de leur territoire briard, mais aussi de l'hexagone au gré de tournées et de festivals : il n'était pas venu à Luzancy depuis dix ans. Nous avons été chanceux de pouvoir les accueillir car ils se font rares, ce qui ne les empêche pas de continuer inlassablement à se plonger dans le répertoire des deux artistes.



Par l'originalité de leurs interprétations, ils nous ont permis d'aborder les chansons de Brassens avec une oreille et un œil nouveaux et d'en redécouvrir la richesse poétique et musicale. Le talent de ces six musiciens, leurs voix qui s'accordent magnifiquement entre elles, la multitude d'instruments qu'ils maîtrisent, quelques morceaux chantés en espagnol, associés à leur bonne humeur et leur complicité ont permis d'offrir au public un concert joyeux et de grande qualité. A l'issue de ce beau concert, des spectateurs enthousiastes nous ont même confiés avoir eu envie en rentrant chez eux de se replonger dans l'univers de Brassens.

Merci et bravo aux artistes :

Laurent, Marcel, Jean Noël, Marielle, Edith et Jean Pierre, sans oublier Anne au son et Pierre aux « effets spéciaux ».

Nous espérons ne pas attendre dix ans pour les revoir !



Cérémonie 11 novembre

La Célébration de l'armistice de la première Guerre mondiale s'est déroulée le samedi 11 Novembre 2023 .

Les administrés ainsi que les élus se sont recueillis aux monuments aux morts devant l'église et devant la stèle à l'ancien cimetière , le convoi c'est ensuite dirigé vers le nouveau cimetière ,Madame le maire accompagnée des enfants de la commune, ont déposé une gerbe de fleurs.



Le cortège s'est poursuivi jusqu'au monument aux morts rue du 13ème R.I. , où une minute de silence à été respectée.

Un verre de l'amitié a ensuite été offert par la mairie.



Oiseaux des carrières



Si on vous dit : cygne tubercule, faucon crécerelle, héron cendré, canard colvert, corneille noir, vanneau huppé, rouge gorge familier, goéland sp, voyez vous de quoi nous parlons ?

Mais si nous rajoutons : grand corman, foulque macroule, grande aigrette, aigrette garzette, grèbe huppé, bernache du canada, choucas des tours, certains nous diront : oh ils nous font un article sur l'ornithologie ! Mais si nous vous rajoutons renard roux, alors là c'est plus compliqué !

C'est la liste des oiseaux et autres animaux croisés lors de la randonnée organisée le 15 novembre par **Seine et Marne environnement** dans notre village.

Pendant trois heures, Ornella Alberti a guidé un groupe d'habitants de Luzancy et de ses environs mais également un parisien amoureux de la nature et des oiseaux autour des carrières et de son lac afin d'observer dans le plus grand respect les différents oiseaux rencontrés au fil de la randonnée.



Oiseaux des carrières



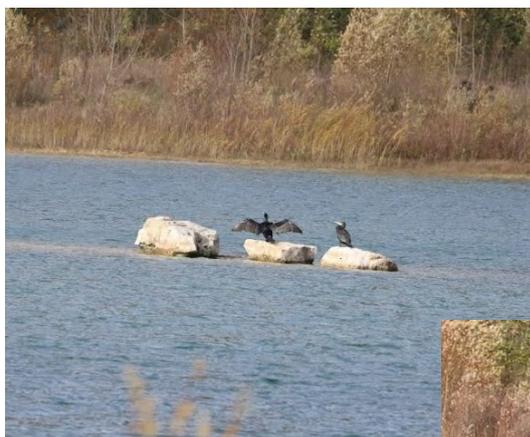
De son regard aguerri à l'exercice, elle repérait au loin des individus isolés ou en groupe, nous les montrait dans la longue vue tout en nous initiant à leurs noms mais aussi à leurs habitudes de vie, leurs provenances et autre.

Sur le chemin du retour, nos regards se sont également posés sur un renard qui chassait tranquillement dans le champ voisin.

La faune sauvage sur Luzancy est très riche et il ne faut pas hésiter à s'arrêter et à prendre le temps de l'observer au détour d'une promenade seul, en famille ou avec des amis.

Le département de Seine et Marne organise régulièrement des animations sur le thème de la nature, pour plus d'information nous vous invitons à vous rendre sur leur site :

<http://www.seine-et-marne-environnement.fr/images/PROGRAMME.pdf>



Colis de Noël de nos aînés



Mi-décembre, la commission d'action sociale de la municipalité a organisé la distribution de Colis de Noël aux aînés de plus de 70 ans de la commune et ayant répondu favorablement pour recevoir ce colis.

Plus de 90 colis ont été remis lors de 2 permanences en mairie les vendredi 8 et samedi 9 décembre : ce fut l'occasion pour la plupart d'entre eux de sortir de leur domicile par le temps maussade et se retrouver pendant quelques temps à discuter.

Une petite dizaine de colis a été livrée au domicile de celles et ceux, pour qui sortir est plus difficile.





Si le contenu de ce colis, sucré et salé, aura assurément trouvé sa place pour agrémenter les menus de fin d'année, de nos aînés, seuls ou en famille...

... L'originalité de l'emballage a d'emblée suscité l'imaginaire : chacun et chacune se projetant déjà sur l'utilisation de ce qu'il ou elle pourrait faire de cette jolie boîte, par la suite ...

Voici le Top 10 des réponses obtenues pour ce coffret « COSY » :

- 1) Boîte de mercerie / boîte à couture ou de broderie en cours
- 2) Boîte pour ranger des photos ou des cartes postales
- 3) Boîte pour ranger les papiers administratifs
- 4) Boîte pour ranger des foulards et petites écharpes (ou affaires de ski)
- 5) Boîte pour ranger les bougies, encens et supports
- 6) Boîte à épices
- 7) Boîte à médicaments
- 8) Boîte à tabac, pour cigarettes (électroniques), briquets, cendriers de poche...
- 1) Petite malle à pique-nique
- 2) Et ex-aequo pour leur originalité et leur spontanéité :
 - Boîte « trop petite pour mes économies et mes lingots! »
 - Boîte à trucs ...



... Pour sûr , cette jolie boîte, une fois vide, trouvera sa place et son utilité chez nos aînés ...



Concours décorations de Noël



Pour la troisième année consécutive, la mairie a organisé le concours de décoration de Noël.

Ce concours s'est déroulé le 16 décembre avec le jury qui s'est rendu chez chaque habitant inscrit, pour déterminer qui seront les primés.

Le jury était composé d'élus du conseil municipal, de représentant du comité des fêtes, du foyer rural, de l'association sportive.

Le concours de décoration de Noël permet aux habitants de contribuer à la décoration de nos maisons, de nos rues et de notre village afin de faire vivre la magie de Noël.



Décorations Mairie Noël



Cette année encore, toute l'équipe municipale et quelques bénévoles fidèles se sont retrouvés pour décorer votre mairie et ses espaces extérieurs, ainsi qu'une vitre de l'agence postale.

Deux artistes de la région ont mis à disposition leur talents pour nous créer des scénettes uniques que nous avons eu plaisir à colorier sur les vitres en façade du bâtiment.



Décoration Mairie Noël

Le hall de la mairie agrémenté de ces décorations, a abrité un charmant sapin embelli par les plus jeunes des bénévoles !

C'est toujours dans une ambiance conviviale que toutes ces décorations prennent place. Traineau, cadeaux, lutins n'attendaient plus que la visite du Père Noël !

C'est toujours dans une ambiance conviviale que toutes ces décorations prennent place. Traineau, cadeaux, lutins n'attendaient plus que la visite du Père Noël !

Aussi, nous avons reçu une délégation spéciale de lutins, envoyée expressément du Pôle Nord pour nous, afin de répondre à chacune des lettres reçues dans la boîte prévue à cet effet.



Père Noël à l'école et en mairie



Les écoles de Luzancy et de Reuil-en-Brie ont reçu des visites bien étranges le mardi 19 décembre 2023. En effet des conseillers des deux mairies, habillés de leurs plus beaux pulls de Noël les ont rejoint pour la journée dans le plus grand secret.

Cela a commencé le matin pour l'école de Luzancy. Les enfants répartis en deux groupes (les classes de Mme Songeux et Mme Delamotte et ensuite celles de Mme Pirou et M Feuillet), ont assisté à un spectacle de magie adapté à leur classe d'âge.



Père Noël à l'école et en mairie



Puis toutes les classes se sont réunies pour la venue du Père Noël, pour l'occasion les enseignants avaient prévu eux aussi un petit spectacle de chants de Noël très apprécié des conseillers et du Père Noël.

Ce dernier a ensuite offert une tirelire remplie de chocolats ainsi que quelques friandises à manger tout de suite aux plus petits pendant que les conseillers distribuaient aux plus grands, leurs petits chocolats et leur tirelire garnie.

Les deux équipes se sont ensuite retrouvées à l'école de Reuil-en-Brie pour faire le tour des classes accompagnées d'un magicien mentaliste et d'une mascotte venue assister aux spectacles. Le Père Noël a également fait le tour des 3 classes afin de distribuer à chaque enfant tirelire et chocolats.

Le Père Noël avait déjà pris ses quartiers quelques jours auparavant dans notre beau village, en effet il était venu le samedi 16 décembre à 14H00 afin de partager un moment convivial avec les enfants accompagnés de leurs parents.

Il a ainsi pu récupérer les dernières listes de cadeaux mais aussi les tétines des enfants décidés à échanger leur bien très précieux contre un cadeau quelques jours plus tard.

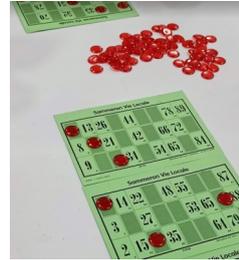
Tous ont profité d'un temps clément pour la saison pour s'installer avec le Père Noël dans le traîneau et prendre de belles photos avant de déguster une boisson chaude et quelques chocolats.



Loto 9 décembre 2023



Quine ! Bingo ! Oui !



Voici les mots qui ont raisonné dans le foyer rural toute la soirée du 9 décembre 2023.

Il fallait s'inscrire rapidement pour avoir une place au loto organisé par le Comité des Fêtes de Luzancy cette année encore, un bel évènement qui a réuni les habitants de Luzancy et des environs en famille ou entre amis.

A la clé de très beaux cadeaux, un robot -aspirateur, une télévision pour ne citer qu'eux, et pour les moins chanceux au tirage, une tombola était organisée en parallèle afin que le plus grand nombre de joueurs puissent repartir avec un cadeau.

Entre deux parties, les joueurs ont pu savourer de délicieux croque-monsieur ou des muffins avec la boisson de leur choix.



Le Comité des Fêtes remercie grandement les commerçants de la Ferté Sous Jouarre, de Saâcy-Sur-Marne et des alentours, mais aussi les parcs animaliers et d'attractions pour leurs généreux dons qui ont permis cette magnifique soirée.

Si vous regrettez d'avoir loupé cette soirée, pensez à noter dès maintenant dans votre agenda le samedi 7 décembre 2024 pour l'édition 2024 où le Comité vous attend encore très nombreux.



Cérémonie des vœux du maire Samedi 27 janvier



Avec la présence :

- de Mme Patricia LEMOINE députée de notre circonscription,
- de Mme Laurence MIFFRE-PERETTI en sa qualité de vice-présidente de la CACPB représentant Ugo PEZZETTA,
- de nombreux Maires et élus,
- du Lieutenant ARTUS commandant de la brigade de Gendarmerie de la Ferté sous Jouarre,

- de son adjoint le Major SAUTREAU,
- du gendarme DEMOULIN,
- des représentants des associations
- et de très nombreux administrés.

Cette cérémonie fut l'occasion de revenir sur toutes les actions qui ont été réalisées depuis 2020 avec Gautier Sauvage pour nous piloter jusqu'à fin 2022, puis avec Joëlle Canini qui a pris la suite.

Nous avons également présenté nos futurs projets :

- La vidéo protection, pour laquelle nous avons déjà fait réaliser le diagnostic,
- La rénovation énergétique des bâtiments communaux et leur accessibilité,
- L'aménagement d'un logement dans l'ancien bureau de poste,
- La plantation d'arbre dans le parc pour remplacer ceux que nous avons dû couper,
- Pour soutenir le projet NEFLE (Notre Ecole Faisons La Ensemble) projet porté par l'équipe enseignante de la commune pour l'apprentissage du vélo. Nous allons remettre en état l'ancien lavoir et sur l'ancien terrain de handball un traçage sera fait pour la 1ère étape d'apprentissage,
- Mise en place d'un composteur collectif dès ce printemps.



Les vœux c'est aussi le moment de mettre à l'honneur et de récompenser des administrés.

Les 3 gagnants du concours « décorations de Noël ». Mme Floraroi, M Legrand et Mme Urbain.



Cérémonie des vœux du maire Samedi 27 janvier

Nous avons également mis à l'honneur une jeune championne d'équitation : Kalie SAUVAGE qui a brillamment participé au Generali Open de France en obtenant la médaille d'or dans la discipline « CSO » catégorie 2C Benjamin.

C'est aussi un moment privilégié pour rencontrer et discuter avec nos administrés.

Alors un grand merci à toutes et tous pour votre présence, nous avons été très touchés.

Nous tenons à renouveler nos vœux de bonne et heureuse nouvelle année à toutes celles et ceux qui n'ont pas pu être présents.

Hommage à Mme MERVILLE



Madame Merville Ginette nous a quitté fin janvier, elle entrait dans sa 98e année : elle résidait sur Luzancy depuis les années 70 et s'était impliquée dans la vie communale, associative et citoyenne. Elle a été conseillère municipale lors du mandat de Mr Carbuccia dans les années 90, puis réélue auprès de Mr Fortier Patrick comme adjointe de 1995 à 2001.

Dans le cadre de la commission **animation du village**, et avec le Comité des Fêtes, elle a contribué à la création de nombreux projets novateurs, en vue de rapprocher les habitants de Luzancy par le biais de manifestations ludiques et sportives : les marchés campagnards nocturnes, la course appelée « la Ronde du Château », les concours de pétanque au parc, le carnaval, les villages fleuris, le pique-nique du 14 juillet, la plantation de vignes en 1998,... A cette époque des randonnées pédestres étaient proposées régulièrement ; Mme Merville participait en venant avec sa mère - lors de la pause du déjeuner - pour apporter apéritif et café aux participants.

Dans le domaine de la **communication**, elle a participé activement à la création de la bibliothèque, située alors rue du GL Leclerc, auprès de Mr et Mme Bouteville et du courrier de Luzancy, journal qui existe toujours. Au sein de la **commission communale d'action sociale**, elle aimait donner de son temps et aider les personnes en difficulté.

Elle a cessé toute activité municipale pour rester auprès de sa mère, à son domicile.

A partir de 2014, elle a rejoint l'association « Amis sans Frontière » et mis au service des autres l'une de ses passions : le tricot. Elle confectionnait des trousseaux de naissance pour la sortie de la maternité de jeunes mamans en difficultés : barboteuse, layette, gilet, pantalon, robe ou chaussons, ... tous uniques et tricotés avec passion et patience.

Merci Mme Merville pour votre investissement !

Les recettes :

Que faire avec du pain rassis ?

Gaufres

Ingrédients :pour 12 gaufres

- 150g de pain rassis
- 100g de farine
- 30 cl de lait ½ écrémé
- 3 œufs
- 20 g de sucre
- 60 g d'huile
- 1 sachet de levure chimique
- 1 trait de rhum (facultatif)



Préparation :

- Passez le pain au mixeur pour en faire de la chapelure fine.
- Dans un saladier, mélangez tous les ingrédients et ajoutez- y la chapelure de pain. Vous devez obtenir la consistance d'un pudding
- Mélangez et faites cuire dans un gaufrier huilé bien chaud pendant 5 min (ou selon réglage du gaufrier)

C'est prêt !

Crêpes

Ingrédients :

- 100g de pain rassis
- 400 ml de lait
- 2 œufs
- 20g de beurre fondu (ou 2 c à s d'huile d'arachide)
- 1 c à s de sucre (pour une pâte à crêpe sucrée)
- 1 trait de rhum (facultatif)



Préparation :

- Faire tremper les morceaux de pain dans le lait et laissez-les s'imbiber.
- Ajoutez les œufs et le beurre fondu (ou l'huile).
- Mixez ou passez au blender jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse.
- Petit + : pas besoin de repos pour cette pâte, vous pouvez passer directement à l'étape cuisson !

Sucrées ou salées, à vous de jouer !

Les recettes :

Que faire avec des pommes et un potiron ?

Beurre de pommes à tartiner

Ingrédients :

Epluchures et cœurs sans pépins de 6 pommes
100 g de beurre
1 C à S de cassonade
Epices au goût (cannelle, vanille, cardamome, gingembre...)



Préparation :

- Lavez les pommes
- Mettre les épluchures et les cœurs dans une casserole et mouillez à hauteur.
- Cuire à feu moyen. Il faut que toute l'eau soit évaporée. Prolongez la cuisson pour caraméliser un peu.
- Mixer un peu au robot plongeur (girafe). Ajoutez le beurre en trois fois en mixant.
- Ajoutez la cassonade et l'épice choisie.
- Mixez jusqu'à consistance bien lisse, passez au chinois si nécessaire et mettez en pot, stérilisé au préalable.
- Se conserve au frigo plusieurs semaines.

Confiture d'épluchures de courge

Ingrédients :

1 potiron bio (140g d'épluchures
125 g de sucre
20 cl d'eau
½ citron (jus)
1 c à c de cannelle (vanille, gingembre...)

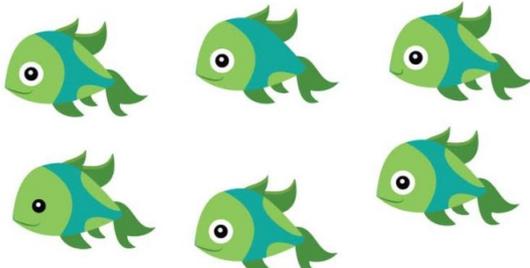


Préparation :

- Dans une casserole, ajoutez l'eau et le sucre.
- Portez à ébullition, puis mettez les épluchures.
- Réduire le feu et laissez mijoter jusqu'à ce que les épluchures soient tendres. Cela prend en moyenne 20 minutes.
- Ajoutez le jus du demi citron et l'épice choisie.
- Laissez cuire à feu doux en remuant régulièrement jusqu'à ce que le mélange épaississe et atteigne une consistance de confiture.
- Versez la confiture chaude dans des pots stérilisés.
- Fermez bien les pots et retournez-les pour les laisser refroidir.
- A déguster dans des yaourts, des biscuits roulés ou en version sucré-salé avec du fromage.

Jeux enfants

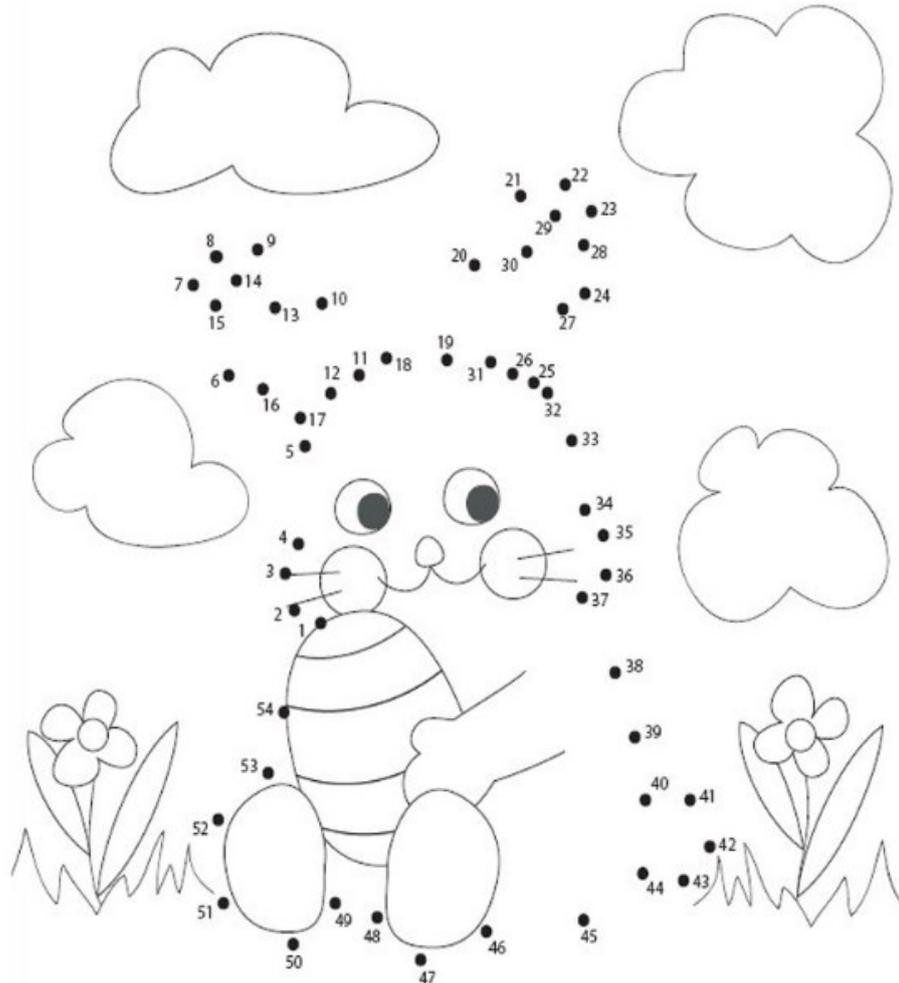
Poissons d'avril **JEU DE L'INTRUS** Jeu du poisson



Sur cette image, seulement 2 poissons sont parfaitement identiques. Trouveras-tu les intrus ? Entoure les poissons intrus !



Relier les points de 1 à 54 pour découvrir à qui appartient cet oeuf de Pâques. Ensuite on peut aussi colorier le dessin si on le souhaite !



Mots fléchés

MONNAIE MEXICAINE MONNAIE ESPAGNOLE		CLOISON LIMITE		MÉCRÉANT SOUS LE PIED		SOMMET		CONVE- NABLE MONNAIE ROUMAINE		COUTUMES MONNAIE DU CAP-VERT
→		↓		↓		→		↓		↓
						PLANTE PURGATIVE				
AGENDAS MONNAIE RUSSE	→									VOLUMES DE BOIS
→						OTTOMANS JOUÉ À MILAN	→			↓
VILLE D'ITALIE		HUMOUR MORDANT ÉTAT AMÉRICAIN	→						OBTINT AVERSE	→
→		↓				CACHÉE		ORGANISA- TION INTER- NATIONALE	→	
DÉCHIRÉE		SOURCE DE CARBURANT	→			VOIX PUISSANTE MONNAIE DU BRÉSIL	→			
→		↓				↓				
								PARTICULE PROVINCE IRLANDAISE	→	LE DERRIÈRE
INTERJEC- TION MONNAIE AMÉRICAIN	→			NON BLANCHIE OEUF DE POUX	→				CARTE À JOUER OBSTACLE	→
→				↓					↓	
						ROYAUME D'ESPAGNE GRUGÉ	→			MONNAIE AU MAGHREB
MONNAIE CHINOISE		TRÈS DÉVOUÉES ASSEMBLER	→						LE MIDI ÉTAT AMÉRICAIN	→
→		↓							↓	
						COSTUME DE SCÈNE ORIENT	→			NOTE GRANDE ÉCOLE
PLUTÔT RICHES		SUPPORT DE BALLE CONNU	→							LONGUEUR CHINOISE
→		↓								↓
						REMU	→			
MALPOLI	→								DÉTESTER	→

A vos agendas

Le samedi 02 mars



Réunion publique, composteur collectif; soyons vertueux, réduisons nos déchets !!

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers.

C'est pourquoi la commune de Luzancy signe une convention avec le smitom pour la mise en place d'une plateforme de compostage collectif sur la place de Bercheny. Cela permettra à tous les particuliers qui ne peuvent ou ne veulent avoir un composte chez eux, d'avoir une solution pour bien faire le tri de leurs biodéchets.

Nous organisons une réunion publique d'information le 2 mars à 10h30 dans la salle du foyer de Luzancy avec l'aide de Valotri. Pour vous expliquer le fonctionnement des bacs de tri et répondre à toute vos questions.

Mercredi 6 mars de 15h à 17h

OISEAUX HIVERNANTS DES CARRIÈRES

Carrière de Luzancy

Mercredi 6 mars de 15h à 17h

• LUZANCY

Animation : Mégane KROUCH

(06 28 50 49 03 * megane.krouch@seme-id77.fr



Le dimanche 10 mars

le Foyer Rural vous convie à un après-midi décoiffant de Jazz et de Swing avec Bottlebank. Cinq musiciens, cinq amis, cinq passionnés naviguent dans l'histoire du Jazz et nous invitent à les accompagner dans leur parcours à travers la comédie musicale, le cinéma, les ball-rooms où cette musique se dansait ...

Un répertoire riche de standards et de tubes Swing et Hot, mais qui réserve aussi d'authentiques surprises. Pas besoin d'être initié ou fan de Jazz pour venir écouter Bottlebank, leur musique s'adresse à un large public et réjouit autant les néophytes que les habitués.

Alors n'hésitez pas, on vous attend nombreux le 10 mars prochain pour un après-midi inoubliable.

... Réservez vos places dès à présent ...auprès de Mme BARRAULT Véronique au 06.70.56.62.86. ou par mail à barraultveronique77@gmail.com



A vos agendas

En Mars : Reprise du rassemblement des Luz'Anciennes

Rassemblement de voitures anciennes de mars à novembre, chaque 2^{ème} dimanche du mois.

Reprise le 10 mars de 10h-12h parc de Luzancy



Le samedi 16 mars



Grand apéro concert avec BYG PEP organisé par le Comité des Fêtes: Nous avons le grand plaisir d'accueillir à nouveau le groupe le plus Rock'n roll de la Ferté sous Jouarre et de ses environs !

Ils nous font l'honneur de venir ambiancer notre soirée du samedi 16 mars à 20h30.

Groupe local comptant parmi ses membres : fertois, meldois et luzancéen, ils font bouger et chanter les amateurs de rock partout où ils passent !

Se produisant localement et même nationalement surtout lorsqu'il s'agit d'événements solidaires, le Byg Pep s'exporte pour le bonheur de tous en reprenant des classiques du genre des années 60 aux années 2020. Nul doute que vous saurez pousser la chansonnette dans une ambiance conviviale.

N'oubliez pas de réserver, en envoyant un email à

comitedesfetesdeluzancy@gmail.com

les places sont limitées !

Le dimanche 31 mars

Grande Chasse aux Œufs comme tous les ans La municipalité vous donne rendez au parc de Luzancy à l'occasion de Pâques le dimanche 31 mars de 10h-11h30

Le dimanche 21 avril

Repas du CCAS: Repas offert à toute personne, résidant sur la commune et âgée de plus de 65 ans, à la date de l'événement.une invitation lui sera adressée très prochainement.

Le mercredi 8 mai

Commémoration Nationale de l'Armistice de 1945.
Rdv à 10h45 ancien cimetière.

Le samedi 22 juin

Luz'en Feux organisé par le comité des fêtes.



Bibliothèque

- Bibliothèque du Foyer Rural
- Nouveaux livres - -

Tous ces livres ont été choisis par les abonnés.

A couper au couteau de KRIS NELSCOTT policier
Le parfum des forêts de DOMINIQUE ROQUES document
Le choix du roi de LAURENCE LIEUTAUD roman
Panique sous les tropiques de SOPHIE FORTE roman
Chaleur humaine de SERGE JONCOUR roman
A la lumière de nos jours de CLARISSE SABARD roman
La grosse de ISABELA FIGEIRIDO roman
Ou vont les larmes quand elles sèchent de BAPTISTE BEAULIEU roman
Le bureau d'éclaircissement des destins de GAELLE NOHANT roman

Contact:
Nicole CHARLET
01 60 23 52 10



- * La cotisation reste inchangée à savoir: **10€ par famille et par an.**
- * Pour les personnes ne pouvant se déplacer, une livraison peut être faite à votre domicile en contactant Mme N.CHARLET.

Notre boucle de Marne

Après la publication de son premier ouvrage sur les cinq villages de notre boucle de Marne (disponible au café-tabac du village), l'association « Histoire de notre boucle de Marne au vingtième siècle. Citry, Nanteuil, Saâcy, Méry, Luzancy » envisage de travailler sur deux nouveaux projets

- Le premier serait sur deux figures importantes de l'histoire de Luzancy : Marceau Rousseau et Charles Chalamon. En collaboration avec son ami Charles Chalamon, l'instituteur Marceau Rousseau a rédigé un texte manuscrit concernant l'histoire de Luzancy illustré d'aquarelles originales. En sus de leur intérêt historique, ces pages ont un intérêt esthétique certain. Sous réserve de l'accord de ses ayants-droits, nous pourrions l'éditer sous forme de fac-similé accompagné des biographies détaillées des deux auteurs.
- Le second projet envisagé concerne la vie des cinq villages pendant les deux guerres mondiales. De nombreux événements liés à ces conflits concernent en particulier Luzancy.

La publication d'un ouvrage est un travail de longue haleine qui nécessite de réunir une équipe tentée par l'aventure. Si vous êtes intéressé(e) par un de ces projets, voire les deux ou si vous possédez des documents sur ces sujets, contactez-nous à l'adresse suivante :

histoirememoboucleremarne@laposte.net

Panneau Pocket

La commune de Luzancy s'est dotée de l'outil **PanneauPocket** pour communiquer des informations, ou alertes, aux habitants, qu'ils soient permanents, de passage ou voisin de la commune.



PanneauPocket est une application disponible sur tous les smartphones et tablettes fonctionnant sous Android et Apple. Pour l'obtenir, il suffit de vous rendre sur votre store (PlayStore, AppStore ou AppGallery) et de lancer le téléchargement de l'application. Bien entendu, c'est totalement gratuit pour les utilisateurs, sans publicité et sans création de compte.

Les informations et les alertes de la commune sont toujours accessibles. Pour cela, il faut sélectionner la commune **Luzancy - 77138** comme favori.

En activant les notifications pour l'application PanneauPocket, vous serez automatiquement averti dès qu'une nouvelle information est publiée.

Par ailleurs, l'utilisateur de **PanneauPocket** ne communique pas son numéro de téléphone ou son adresse-mail pour être informé, il s'abonne à la commune via l'application.



L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre commune** ou **votre code postal** et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !



© PanneauPocket



ACCÈS AUX INFORMATIONS PAR UN AUTRE MOYEN

Les informations sont aussi accessibles sur votre navigateur web: <https://app.panneaupocket.com/>

Cession de bois

Ces derniers temps, le pays a subi de fortes périodes de vent, notre village n'y a pas échappé, l'une des conséquences étant que beaucoup d'arbres sont tombés sur les chemins communaux.

Les agents se chargent régulièrement de les couper afin que les chemins soient praticables, cela occasionne un stock de bois qui progressivement augmente.



La Mairie a donc pris la décision d'organiser une cession de bois aux profits des résidents de Luzancy à l'exception des propriétaires de bois sur la commune.

Afin de pouvoir satisfaire le maximum de demande, nous proposons une vente pour un stère de bois par foyer, à régler uniquement par chèque à l'ordre du trésor public le jour de la récupération :

- -1m au prix de 25€ le stère
- -0.50m au prix de 40€ le stère

Le bois sera récupéré en une seule fois sur rendez-vous uniquement le vendredi 19 avril ou le samedi 20 avril 2024, aucune autre date ne pourra être proposée. Si vous êtes intéressés, pensez à vérifier vos disponibilités sur ces deux journées et à venir avec un véhicule adapté et de la main d'œuvre **car aucune aide ne pourra vous être apportée.**

Pour vous inscrire, merci de compléter le formulaire ci-dessus et de le déposer en mairie entre le 22 mars et le 05 avril aux horaires d'ouvertures, un accusé de réception vous sera alors fourni avec un numéro d'attribution.

En cas de forte demande :

La mairie se réserve le droit d'effectuer un tirage au sort qui sera effectué en présence des personnes inscrites et munies de leur accusé de réception.

Le tirage au sort aura lieu le lundi 08 avril 2024 à 19H30 à la mairie de Luzancy auquel cas, nous vous préviendrons par mail dans le week-end du 06 avril 2024.

L'absence des personnes au tirage au sort annulera leurs inscriptions.

La recette de cette cession ira au bénéfice du CCAS et de l'école de Luzancy.

Bulletin d'inscription pour une cession de bois

N° d'attribution :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone

email.....

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités de récupération du bois et m'engage à être présent le lundi 08 avril à 19H30 en mairie (en cas de tirage au sort) et à me rendre disponible le 19 ou le 20 avril en fonction du créneau du rdv qui me sera attribué.

Fournir un justificatif de domicile récent.

Préférence de coupe :

Coupe 0.50m

Coupe 1.00m

Inscriptions en école maternelle

ENFANTS NES EN 2021 ECOLE DE LUZANCY Année scolaire 2024/2025

TOUS LES JEUDIS des mois de **MARS** et d'**AVRIL**
(hors vacances scolaires) en journée

POUR LES AUTRES JOURS de **MARS** et **AVRIL**,
après la classe (fin des cours à 16h40)

sur rendez-vous uniquement en appelant au :
01- 60- 23 -67 -67



Avant de venir à l'école adressez-vous à la mairie de votre domicile où vous sera délivré un récépissé de pré-inscription.

Appelez et présentez-vous ensuite à l'école munis obligatoirement :

- du récépissé de pré-inscription
- d'un certificat médical attestant que LES VACCINS SONT A JOUR ou d'une photocopie des vaccins dans le carnet de santé.
- d'une photocopie du livret de famille.

Calendrier collecte

MARS							AVRIL						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	REPRISE DES DÉCHETS VERTS						
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31	29	30					

MAI							JUIN						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5					1	2	
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30

Déchèterie

NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL EN DECHETERIES A COMPTER DU 1er MARS 2024



HORAIRES D'HIVER (DU 1er NOVEMBRE AU 28 ou 29 FEVRIER)

	BAILLY-ROMAINVILLIERS	COULOMMIERS	CREGY-LES-MEAUX	JOUY-SUR-MORIN	MEAUX	MONTHYON	NANTEUIL-LES-MEAUX	OCQUERRE	SAÏCY-SUR-MARNE
LUNDI	10h00 / 16h45	10h00 / 16h45	Fermée	14h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45
MARDI	10h00 / 16h45	10h00 / 16h45	Fermée	09h00 / 11h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	09h00 / 11h45	14h00 / 16h45
MERCREDI	10h00 / 16h45	10h00 / 16h45	Fermée	14h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	14h00 / 16h45	14h00 / 16h45
JEUDI	10h00 / 16h45	10h00 / 16h45	Fermée	09h00 / 11h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	14h00 / 16h45	09h00 / 11h45
VENDREDI	10h00 / 16h45	10h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	14h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	14h00 / 16h45	10h00 / 11h45
SAMEDI	09h00 / 16h45	09h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	10h00 / 11h45 14h00 / 16h45	09h00 / 16h45	09h00 / 16h45	09h00 / 16h45	09h00 / 16h45	09h00 / 16h45
DIMANCHE	09h00 / 11h45	09h00 / 11h45	09h00 / 11h45	09h00 / 11h45	09h00 / 11h45	09h00 / 11h45	09h00 / 11h45	09h00 / 11h45	09h00 / 11h45



HORAIRES D'ETE (DU 1er MARS AU 31 OCTOBRE)

	BAILLY-ROMAINVILLIERS	COULOMMIERS	CREGY-LES-MEAUX	JOUY-SUR-MORIN	MEAUX	MONTHYON	NANTEUIL-LES-MEAUX	OCQUERRE	SAÏCY-SUR-MARNE
LUNDI	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	Fermée	14h00 / 17h45	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45
MARDI	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	Fermée	09h00 / 11h45	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	09h00 / 11h45	14h00 / 17h45
MERCREDI	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	Fermée	14h00 / 17h45	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45
JEUDI	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	Fermée	09h00 / 11h45	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	14h00 / 17h45	09h00 / 11h45
VENDREDI	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	10h00 / 11h45 14h00 / 17h45	14h00 / 17h45	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	10h00 / 17h45	09h00 / 11h45
SAMEDI	09h00 / 17h45	09h00 / 17h45	09h00 / 17h45	09h00 / 17h45	09h00 / 17h45	09h00 / 17h45	09h00 / 17h45	09h00 / 17h45	09h00 / 17h45
DIMANCHE	09h00 / 11h45	09h00 / 11h45	09h00 / 11h45	09h00 / 11h45	09h00 / 11h45	09h00 / 11h45	09h00 / 11h45	09h00 / 11h45	09h00 / 11h45

DÉCHETS ACCEPTÉS



Encombrants incinérables



Encombrants non incinérables



Cartons



Gravats



Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques



Déchets verts



Métaux



Mobilier



Huile moteur



Bidons d'huile



Filtres à huile



Huiles de friture



Radiographies



Batteries automobiles



Piles et accumulateurs



Textiles



Cartouches d'encre



Lampes et néons



Déchets Diffus Spécifiques (DDS)*



Pneumatiques



Objets réemployables (meubles, livres, vêtements, bibelots, vaisselle encore en état) dans les déchèteries de Bailly-Romainvilliers, Coulommiers et Saÿcy-sur-Marne.



*à l'exception de la déchèterie de Crégy-les-Meaux

LES DÉCHETS REFUSÉS DANS TOUTES LES DÉCHÈTERIES

les ordures ménagères, les déchets de soins, les extincteurs, les bouteilles de gaz, l'amiante, les papiers journaux

Cinéma



La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie confie la gestion du cinéma à un nouvel exploitant

Le 14 décembre 2023, Ugo PEZZETTA a signé, en présence de Laurence PICARD, Maire de Coulommiers, Sophie DELOISY, Maire adjointe et conseillère Départementale et Franz MOLET, Vice-président en charge des équipements sportifs et de loisirs, un bail avec le nouvel exploitant de son complexe cinématographique à Coulommiers.

Renommé Cinéma des Capucins, sa réouverture a eu lieu le 27 décembre dernier.

Consultez la programmation sur le site du cinéma, rubrique "Prochainement" :

<https://www.cinemacoulommiers.fr>

Pour se tenir informé de son actualité, n'hésitez pas à suivre la page Facebook :

[Cinémas Les Capucins Coulommiers](#)

Sortir en Pays de Brie



Téléchargez dès maintenant l'application gratuite sur [Play Store \(Android\)](#) et [App Store \(iOs\)](#) et profitez des fonctionnalités mobiles :

- > Accédez à votre agenda de sorties en temps réel
- > Retrouvez vos événements thématiques en un coup d'oeil avec leur descriptif détaillé
- > Géolocalisez les événements proches de vous avec la fonctionnalité « autour de moi »
- > Ajoutez vos événements dans vos favoris
- > Recevez des notifications d'idées de sorties

Cet outil mobile d'agenda de sorties est développé à l'initiative de la communauté d'agglomération, il vient en complément du site internet www.sortirenpaydebrie.com. Il soutient la promotion des événements et des activités organisés par les communes, les associations et acteurs touristiques du territoire auprès de ses habitants.

Les organisateurs d'événements des 54 communes du territoire de l'agglomération sont invités à proposer leurs événements/activités via [un formulaire](#) unique disponible sur le site internet et l'application et disposent ainsi d'un outil gratuit de diffusion.

Sortir
en Pays de Brie

Site internet
et application mobile
officiels de vos sorties



Actu Santé

Déplacement du Laboratoire Inovie BioFutur à la Maison Médicale de la fertè Sous Jouarre

Le laboratoire d'analyse, situé actuellement au 9 boulevard Pasteur, accueillera ses patients à compter du vendredi 9 février 2024 à la Maison Médicale de l'agglomération Coulommiers Pays de Brie (4 allée du Jumelage).

Il viendra ainsi compléter l'offre de santé proposée au sein du bâtiment : médecins généralistes, médecins spécialistes et professions paramédicales.

La liste des praticiens

Médecins généralistes :

- Docteur Dominique PAVOT (Prise de rdv au 01.60.22.28.22)
- Docteur André MORYOUSEF (Prise de rdv au 01.60.22.24.91)
- Docteur Jean-Louis DESCHAMPS (Prise de rdv au 01.60.22.00.18)
- Docteur Pascal GUILBAUD (Prise de rdv au 01.60.32.30.25 et sur Doctolib)
- Docteur Bernard COURTOIS (Prise de rdv au 06.81.58.53.12)
- Docteur Etienne VIGLIANO (Prise de rdv au 01.60.44.10.88)
- Docteur Alexandre HARBON (Prise de rdv sur <https://www.keldoc.com>) – Présence à temps partiel

Médecins spécialistes :

- Cabinet d'Ophthalmologie : Centre Ophta Meaux (Prise de rdv au 01.64.33.47.10 et sur Doctolib) – *prochainement installé*
- Gynécologue : Docteur Thierry CHOUCHENA (Prise de rdv au 01.60.24.41.54 et sur Doctolib)
- Gynécologue : Docteur Noro RASOANAIVO-GASTON (Prise de rdv sur Doctolib)

Professions paramédicales :

- Cabinet d'infirmières libérales : Valérie BROUSSE (Prise de rdv au 06.26.60.18.41)
- Ostéopathe : Brian FREDERICKS (Prise de rdv au 01.82.82.15.26 et sur Doctolib)



Assistantes maternelles

Assistantes maternelles agréées résidant sur la commune de Luzancy:

Nom	Adresse		Téléphone
Madame KOUTOUAN Armande	17 rue de Marne	Courtaron	07 67 09 38 60
Madame PETROWICHE Magalie	8 bis rue de Marne	Courtaron	06.28.08.55.15
Madame BAUDRY Linda	21 D du Général Leclerc	Luzancy	06 42 65 78 45
Madame CLEMENT Corinne	28 bis rue des jardinets	Luzancy	06 23 80 09 34
Madame JACOB Vanessa	3 rue du 103ème R.I.	Luzancy	01.75.17.63.50
Madame DELAMOTTE Christine	32 allée Corot	Luzancy	01.60.23.77.89
MADAME TOURNEUX Maeva	36 Bis Rue des Jardinets	Luzancy	06 70 11 86 58
Madame MESSMER Catherine	40 Bis rue des Jardinets	Luzancy	01.60.23.51.64
Madame ACHOUR Christelle	5 quater rue du 103è R.I.	Luzancy	06.47.71.49.51

Etat Civil



NAISSANCE:

- ORAC Gabriel => 15/10/2023
- OTTO Daïlan=> 13/10/2023
- OTTO Danaïck => 13/10/2023

Attention : vous ne trouverez dans le journal que le noms des personnes ayant répondu favorablement à l'autorisation RGPD (*Règlement Général sur la Protection des Données*).

Renseignements et adresses utiles

Gendarmerie :	01.60.22.01.19
Pompiers :	01.60.24.22.90 ou le 18
Police secours :	17
SAMU :	01.64.39.01.70 ou le 15
Centre Anti-Poison :	01.40.37.04.04 (Paris)
Hôpital de MEAUX :	01.64.35.38.38
Hôpital de REIMS :	03.26.78.79.20
Hôpital de COULOMMIERS :	01.64.65.37.00
Infirmières à SAACY :	01.60.23.72.19

Les pharmacies du secteur:

GOETZ/PRIEUR :	7 rue chef de ville, Saâcy sur Marne	01.60.23.60.20
Du FAUBOURG :	18 rue du faubourg, La Ferté/Jouarre	01.60.22.00.43
De CONDE :	85 rue de Condé, La Ferté/Jouarre	01.60.22.92.80
Des PELLETIERS :	18 rue des Pelletiers, La Ferté/Jouarre	01.60.22.00.44
ESMIEU :	1 place de l'Hotel de Ville, La Ferté/Jouarre	01.60.22.01.01
RIBOULOT :	23 Grand Place, Jouarre	01.60.22.06.04
POISSON-LEMAITRE :	15 rue Poincaré, St Jean les deux Jumeaux	01.64.35.98.45

En dehors des heures d'ouverture, s'adresser au commissariat de police de Meaux : 46, Place de l'Europe ou au 01.60.23.32.17

Les dimanches et jours fériés, une pharmacie de garde sera ouverte à Meaux.

Les ambulances du secteur:

Ambulances Fertoises :	28 bis rue de Jouarre, Jouarre	01.60.22.03.45
Azur Ambulances :	17 rue de Chamigny, La Ferté/Jouarre	06.70.50.02.74
Ambulances Favier :	45 place Delahaye, Charly sur Marne	03.23.82.04.56

E.D.F. - G.D.F. Infos - Conseils - Services : **S . N . C . F .** : 0 8 9 1 . 3 6 2 . 0 2 0
0810.772.477 **Marne et Morin** : 01.60.22.43.57

E.D.F. **Dépannage** : 0810.333.277 **Presbytère de Saacy** : 01.60.23.60.55

Gaz dépannage : 0810.433.077

Renseignements et adresses utiles (suite)

LA MAIRIE :

Lundi de 8h30 à 11h30
Mardi de 8h30 à 11h30
Jeudi de 8h30 à 11h30
Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h



La Mairie
7 rue de la mairie
Tel 01.60.23.61.57
secretariat@mairieluzancy.fr



Agence Postale Communale

Mardi et vendredi de 16h00 à 19h00
Jeudi et samedi de 9h00 à 12h00



Agence Postale Communale
8 rue du 104ème régiment
d'infanterie

LA BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi de 15h à 16h et Jeudi de 18h à 19h en
alternance une semaine sur deux
ou sur rendez-vous au 01.60.23.52.10
Affichage des permanences :
à la bibliothèque.



La Bibliothèque
Rue de la mairie
Tel 01.64.35.99.87

LA DECHETERIE : Commune de SAACY SUR MARNE

Horaires d'accueil (hors jours fériés) du 1^{er} mars au 31 octobre :

- Lundi : 10h-11h45 et 14h-17h45
- Mardi : 14h-17h45
- Mercredi : 10h-11h45 et 14h-17h45
- Jeudi : 9h-11h45
- Vendredi : 9h-11h45
- Samedi : 9h-11h45 et 14h-17h45
- Dimanche : 9h-11h45.



La Déchèterie
Lieu-dit :
Les Couturelles, D55
Avenue du Chemin
Vert Tel:
01.60.44.40.03

